

CONVOCATION

À LA 118^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES DELEGUES DES CLUBS DE L'ACVF

Date : Samedi 5 mars 2022
Heure : 09h30 précises
Lieu : Salle des Glariers, 1860 Aigle

**Chaque personne devra attester à l'entrée de la salle
d'un certificat COVID 2G.**

PROGRAMME

08h15 Café, croissants
08h30 Signature de la feuille de présence, retrait des cartes de vote
09h30 Ouverture de l'assemblée

ORDRE DU JOUR STATUTAIRE

1. Signature de la feuille de présence
2. Désignation des scrutateurs-trices
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués
4. Rapports annuels 2021 du Comité central
5. Rapport des clubs vérificateurs des comptes 2021
6. Approbation des rapports du Comité central et des vérificateurs
7. Budget de l'exercice 2022 et approbation
8. Nomination des clubs vérificateurs des comptes 2022
9. Discussions et décisions sur les propositions du Comité central de l'ACVF et des clubs
10. Communication du lieu des prochaines assemblées ordinaires des délégués
11. Divers
12. Contre-appel

SUITE DU PROGRAMME

11h30 Vin d'honneur
12h30 Repas officiel

Le Comité central de l'ACVF

Le Président :

Gilbert Carrard

Le secrétaire :

Alain Klaus